



**Honoraires FDC - MURS COMMERCIAUX -
DAB**

Jusqu'à 50 000 € : 5 000 €

50 000 € à 200 000 € : 8%

200 001 € à 500 000 € : 7%

Supérieur à 500 000 € : 6%

Honoraires immobilier résidentiel :

Locations professionnelles : 30 % du loyer annuel

Transactions particuliers : 4.70 % TTC